

Child Wellbeing Facilitator

Location: [Africa] [Democratic Republic of the Congo]

Town/City: Gemena

Category: Child Development

Job Type: Fixed term, Full-time

CHILD WELL BEING FACILITATOR

N° Offre: HR/NO/HRL/009/FY21

Fondée en 1950, World Vision est l'une des plus grandes organisations chrétiennes internationales d'aide humanitaire d'urgence et de développement à long terme. Elle aide chaque année plus de 100 millions de personnes à lutter contre la pauvreté, la faim et l'injustice dans près de 100 pays et soutient plus de 15 millions d'enfants.

Depuis plus de 20 ans, World Vision est en activité en République Démocratique du Congo. Ses zones d'interventions couvrent les provinces du Haut Katanga, de Lualaba, Tanganyika, de Haut Lomami, de Kinshasa, du Kongo Central, du Kwango, du Sud et Nord Kivu, du Sud, au Kasai Occidental et Nord Oubangui ainsi que du Maitombe.

World Vision recrute UN (01) **CHILD WELL BEING FACILITATOR** basé(e) à **GEMENA** en République Démocratique du Congo.

But du poste :

- Un facilitateur du bien-être de l'enfant travaille au sein des communautés pour permettre une transformation mutuelle dans la vie des enfants, des familles, des supporteurs et du personnel de VM eux-mêmes.
- Le rôle sert de lien principal entre l'équipe du programme de VM et les parties prenantes et les communautés locales en se concentrant sur le travail avec les groupes et les organisations locaux pour contribuer aux priorités du bien-être des enfants dans la région.
- Un facilitateur du bien-être de l'enfant agit en tant que facilitateur de partenariat et les aide à tirer parti de leurs forces et de leurs atouts existants et à faciliter les liens avec le soutien technique et le financement de VM et d'autres sources.

Principales responsabilités :

1. Engagement et vision avec les communautés

- Assure une communication efficace sur l'identité, la mission, la vision, les valeurs de Vision Mondiale et notre approche du développement. Cela inclut le parrainage d'enfants tel qu'il est intégré dans un processus d'engagement communautaire plus large.

Développe et maintient une solide compréhension du contexte local, y compris les perspectives et les plans du gouvernement, en veillant à ce que toutes les voix soient entendues, en particulier celles des enfants et des jeunes, y compris les plus vulnérables.

Soutient la prise de conscience critique dans la réponse de la communauté au bien-être des enfants et d'autres groupes vulnérables et assure la participation de ces groupes dans les processus de développement communautaire.

Facilite des relations de travail efficaces entre les groupes de parties prenantes locales et entre les partenaires locaux et d'autres à l'extérieur de la zone.

Identifie de nouveaux partenaires à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté, identifie comment ces partenaires peuvent travailler ensemble vers des priorités communes pour le bien-être de l'enfant.

Mobilise et soutient la création et le renforcement de groupes d'acteurs clés qui catalysent l'engagement communautaire pour améliorer le bien-être des enfants.

Facilite le plaidoyer local et soutient les réunions/ateliers communautaires clés conçus pour explorer et identifier les priorités clés pour le bien-être des enfants.

2. Partenariat et planification avec les communautés

Faciliter le partenariat/réseautage avec et les connexions entre les différentes parties prenantes locales (groupes communautaires formels et informels, entreprises, ONG et agences gouvernementales locales, etc.) pour mobiliser des ressources pour le bien-être des enfants.

Faciliter le renforcement des capacités des communautés et des partenaires locaux dans la planification de l'AP et l'examen communautaire annuel

Faciliter les activités de planification AP dans la zone assignée

Faciliter l'examen et la planification communautaires annuels dans la zone assignée

Soutenir les communautés et les partenaires pour développer et mettre en œuvre les plans communautaires de préparation aux catastrophes

Met en œuvre des activités en association avec des partenaires locaux.

Dirige les processus de planification locale en utilisant l'approche du programme de développement de VM.

Facilite le développement de partenariats multipartites.

Aide les partenaires au niveau local à identifier les besoins et leurs causes sous-jacentes ; et en reconnaissant les atouts et les ressources locales qui pourraient les aider à répondre à ces besoins, les mobiliser dans la mise en œuvre du programme.

S'assure que les experts techniques de VM et des agences partenaires s'engagent dans l'analyse des causes profondes et la planification du projet, en les aidant à communiquer avec la communauté de manière claire et pratique et en fournissant des informations sur les besoins de la communauté.

S'assure que les plans de programme locaux sont partagés avec le gestionnaire de programme de cluster et qu'un soutien est fourni dans la création de plans de programme annuels de zone.

3. Facilitation du parrainage (dans les programmes où le parrainage est applicable)

- Oriente la communauté sur les messages de parrainage, intégrés à un processus d'engagement communautaire plus large.

Gère la formation continue dans le cadre d'un processus plus large de mobilisation communautaire.

Gère le renforcement continu des capacités des partenaires et des groupes communautaires dans le cadre du renforcement intégré des capacités sur la CCB.

Facilite l'élaboration des critères de sélection des enfants par l'intermédiaire du comité CWB.

Soutient le comité de la CCB dans le processus de sélection des enfants.

Facilite l'utilisation des normes de suivi de l'enfance pour catalyser et faire progresser les mécanismes de protection de l'enfance dirigés par la communauté.

Répond aux indicateurs d'opérations de service sur une base périodique par le biais des visites/activités continues.

Mise en œuvre continue de la communication avec les commanditaires par le biais d'activités de programme conformément aux conceptions d'activités pour les engagements individuels (des ententes peuvent être conclues avec le comité de la CCB pour l'utilisation de bénévoles).

Répond aux demandes de façon périodique par le biais de visites/activités continues (des ententes peuvent être conclues avec le comité de la CCB pour l'utilisation de bénévoles).

Facilite et soutient la capture des médias de parrainage - Contenu enfant et communautaire à la demande du bureau d'assistance.

Gère les processus commerciaux clés du parrainage tels que la gestion RC (création d'un nouvel enregistrement enfant, réactivation, réintégration, etc.), la surveillance RC (surveillance du bien-être de l'enfant).

Facilite l'équipe AP pour créer et concevoir des programmes/activités inclusifs RC (DIP) assurant ainsi la participation de chaque enfant enregistré.

4. Renforcement des capacités des partenaires et de la communauté

Facilite le renforcement des capacités qui aide à créer un environnement qui promeut les droits, la protection et la participation des jeunes et des enfants, y compris les plus vulnérables.

Renforce la capacité de VM et des groupes communautaires partenaires à produire efficacement les résultats communs.

Former et coacher les groupes communautaires partenaires sur les compétences appropriées et les méthodes d'auto-évaluation pour renforcer leur capacité de gestion des initiatives locales.

Identifie et engage le soutien pertinent au renforcement des capacités des experts techniques de VM et des agences partenaires, selon les besoins.

5. Mise en œuvre et suivi avec les communautés et les partenaires

Utilise un smartphone pour surveiller et d'autres processus commerciaux clés du

parrainage, y compris la gestion et la mise à jour des données clés du parrainage et des médias enrichis.

Dirige la mise en œuvre des programmes techniques dans le domaine prioritaire alloué.

Facilite la mise en place de processus et de systèmes de surveillance par l'intermédiaire du comité de la CCB, y compris les dispositions relatives aux bénévoles.

Coordonne la surveillance continue par le biais du Comité de la CCB ou de bénévoles qui relèvent du Comité de la CCB.

Facilite la communauté, y compris les plus vulnérables, à participer à la collecte, à la réflexion et à l'apprentissage des données de suivi.

Contribue à l'analyse et à l'interprétation des données de surveillance.

S'assure que les données de suivi sont partagées avec le personnel concerné de VM.

S'assure que les rapports sur les projets partagés sont communiqués au sein de la communauté comme convenu avec les partenaires.

Aide les partenaires à documenter leur propre apprentissage.

Facilite l'utilisation de la CMS pour catalyser et faire progresser les mécanismes communautaires de protection de l'enfance.

Utilise les actifs de connaissances pour améliorer les résultats des programmes.

6. Soutien et développement de l'équipe du programme

S'engager dans l'apprentissage et le développement personnels et la maturité spirituelle et contribuer au développement de ses collègues.

Contribuer à la réflexion et à l'apprentissage continu au sein de l'équipe pour améliorer la performance du programme.

Connaissances, compétences et aptitudes

- Baccalauréat, de préférence en éducation, santé publique, développement communautaire, travail social.
- Au moins 2 ans d'expérience de travail dans le développement communautaire.
- Expérience dans la mise en œuvre des programmes, la mobilisation communautaire et l'approche participative
- Expérience de travail avec les parties prenantes/partenaires locaux.
- Expérience de travail avec les enfants et les minorités ethniques.

ATTITUDES ET COMPORTEMENT

World Vision est une ONG dont le travail est centré sur les enfants. Ainsi World Vision se réserve le droit d'éliminer tout candidat qui aurait un antécédent relatif à l'abus sur un enfant ou des comportements contraires à la protection des enfants ; ce, même après la proclamation des résultats du test.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Envoyer votre dossier de candidature (*lettre de motivation portant mention du numéro de l'offre, CV avec 3 personnes de références des employeurs précédents dont une référence ecclésiastique, LE CASIER JUDICIAIRE, une copie carte de demandeur d'emploi délivré par l'ONEM et des copies des autres documents nécessaires pouvant appuyer votre dossier*) adressé au Directeur des Ressources Humaines au plus tard le 30 **Septembre 2021** à 16h00', avec en objet la mention « **CHILD WELL BEING FACILITATOR** » en ce lien.

Les candidatures féminines, conformes au profil recherché, sont fortement encouragées.

AVIS IMPORTANT !

Toute candidature ne respectant pas les consignes ci-dessus ne sera pas considérée.

Ne seront contactées que les personnes dont les candidatures seront sérieusement prises en considération.

World Vision ne perçoit aucun frais ou tout autre paiement, de quelle nature que ce soit, à aucun stade du processus d'un recrutement.

Soyez prudent, et si vous avez des questions et / ou souhaitez signaler ce que vous pensez être une agence de recrutement frauduleuse de Vision Mondiale, veuillez envoyer un email à careers@wvi.org.

Au cas où une demande quelconque vous serait adressée, merci de pouvoir dénoncer aux adresses suivantes :

Téléphone : +243972607911

Adresse mail : wvdrc_hotline@wvi.org

LA DIRECTION.